

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

concernant une demande d'autorisation environnementale portant sur la création d'une carrière, au lieu-dit « La Chapelle », sur le territoire de la commune de MONTREUIL AU HOULME déposée par la société SOCAORNE

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sur le projet susvisé est prescrite :

**du mardi 7 janvier 2025 à 14H00 au vendredi 7 février 2025 à 12h00  
dans la commune de Montreuil au Houlme**

Le commissaire enquêteur est monsieur Eric YVERNES. En cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, monsieur Daniel HUGUET est nommé commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier et les différentes informations relatives à l'enquête sont consultables :

- en mairie de **Montreuil au Houlme** sur support papier et par voie dématérialisée aux mairies concernées par le rayon d'affichage : Faverolles, Rânes, Saint Georges d'Annebecq, Le Grais, Lonlay le Tesson, Saint Hilaire de Briouze, les Yveteaux, la Lande de Lougé, Lougé sur Maire et Saint Brice sous Rânes à leurs jours et heures d'ouverture respectifs.
- sur le site des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante : [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) (rubrique : politiques publiques – Environnement - protection de l'environnement), où un lien sera déposé et orientera les usagers sur la page dédiée à ce dossier,
- sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative place Bonet – 61000 Alençon, aux jours et heures d'ouverture de la cité.

Des informations peuvent également être demandées auprès de la société SOCAORNE « la Rougerie » 35680 Louvigne de Bais

adresse électronique : [socaorne.ep@groupehtp.com](mailto:socaorne.ep@groupehtp.com)

Toute personne peut, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Orne :

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de la coordination interministérielle et de l'environnement – 39 rue Saint Blaise – 61018 ALENÇON Cedex

Afin de recevoir les observations du public, le commissaire enquêteur siègera à la mairie de **Montreuil au Houlme** :

<b>Mardi 7 janvier 2025</b>	<b>de 14H00 à 17H00</b>
<b>Lundi 13 janvier 2025</b>	<b>de 9H00 à 12H00</b>
<b>Jeudi 23 janvier 2025</b>	<b>de 14H00 à 17H00</b>
<b>Samedi 1<sup>er</sup> février 2025</b>	<b>de 9H00 à 12H00</b>
<b>Vendredi 7 février 2025</b>	<b>de 8H30 à 12H00</b>

Le public pourra également formuler ses observations pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les adressant à la mairie de **Montreuil au Houlme**, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : 24, Route du Bois de la Lande – 61210 **Montreuil au Houlme**,
- soit en les consignnant directement sur le registre d'enquête déposé à la mairie de **Montreuil au Houlme** et mis à la disposition du public,
- soit en les déposant sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5764>
- soit en les transmettant via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-5764@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5764@registre-dematerialise.fr)

Les observations formulées par voie postale ou par courriel sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie siège de l'enquête et publiées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5764>, et sur le site internet [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) dans les meilleurs délais et donc visibles par tous.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de **Montreuil au Houlme** ou sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante [www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr) pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet de l'Orne prendra un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus.